



Gestion quantitative de la ressource en eau

Actions mises en œuvre par les collectivités

Amélioration de la connaissance et de la gestion patrimoniale sur le bassin



IRSTEA



ZOOM DICI

Emmanuel PICHON, Chargé de mission Eau potable
Agence de l'eau Loire-Bretagne

Gestion quantitative de la ressource

Comment mieux gérer la ressource en vu du changement climatique ?

- Gestion quantitative de la ressource = enjeu prioritaire du Sdage, tant au niveau de l'irrigation agricole que de l'alimentation en eau des collectivités et des industriels
- Sur le bassin, pratiques de gestion très différentes selon les secteurs géographiques, d'autant plus évoluées que l'enjeu est fort (ZRE, secteurs granitiques...)
- En amont de cette gestion, les prélèvements AEP dans la ressource doivent être optimisés, sur 3 fronts : lutte contre les fuites des réseaux AEP, économies d'eau consommée, substitution des ressources plus fragiles par des ressources mieux renouvelées
- Lutte contre les fuites des réseaux AEP = gain potentiel le plus important : Si tous les départements se calent sur le meilleur rendement (Vendée : 6% de pertes), 825 millions de m³/an seraient économisés en France
→ *Enjeu environnemental accentué par le changement climatique, mais aussi enjeu financier*
- Prise en compte récente : loi Grenelle II, Assises de l'eau, lettre de cadrage des 11^e programmes, incitant les collectivités à mieux connaître l'état de leur réseau pour réaliser les investissements et le suivi nécessaire pour éviter les fuites (et ne pas perdre d'argent public !) = **assurer une bonne gestion patrimoniale**

Agir pour améliorer la gestion patrimoniale

Qu'est ce qu'une bonne gestion patrimoniale ?

→ **La somme de 3 actions :**

1 – Une gestion optimale du renouvellement

2 – Un amortissement comptable optimal (M49...)

3 – Une stratégie optimale de lutte contre les fuites

Actions visant à améliorer le rendement, à 2 niveaux

enseignements

Connaissance patrimoniale

Gestion patrimoniale



Agir pour améliorer la gestion patrimoniale

Comment améliorer la connaissance patrimoniale ? → Principales étapes :

⇒ **Équipement de comptage du point de prélèvement**

- Absence de moyen de suivi du rendement = fuites énergivores, ouvrages surdimensionnés, redevance AELB forfaitaire, surestimée + doublement redevance prélèvement + inéligibilité aux aides AEP



→ **Investissement très vite rentable** (70% subventions)

⇒ **Rassemblement des plans disponibles et vérification de l'atteinte des critères Grenelle II (= descriptif détaillé)** (Cf. Guide AFB-ASTEE)

- Immersion dans les archives, enquête auprès des anciens, investigations complémentaires
- Si méconnaissance générale, étude patrimoniale (Cf. CCTP AELB) exhaustive (70% subventions)



→ **Meilleure sera la connaissance, mieux seront optimisés les coûts de renouvellement**



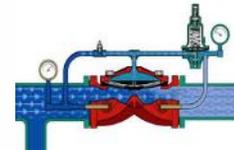
⇒ **Outils facilitateurs**

 SIG = outil économique de bancarisation, de mise à jour rapide et de consultation facile, pour la connaissance et la gestion du réseau AEP (70% subventions)

Agir pour améliorer la gestion patrimoniale

Comment assurer une bonne *gestion patrimoniale* ? → Principales étapes :

- Implantation de compteurs de sectorisation : **70%** de subvention
- Bancarisation des données de dysfonctionnement, analyse multicritère : **70%** de subvention pour l'acquisition de logiciels (hors MAJ)
- Détection plus fine par prélocalisateurs (réseaux maillés, karsts) : **70%** de subvention
- Régulation de pression dans le réseau : **50%** de subvention



Après la pose de ces équipements, l'agence encourage la mise en place d'une cellule d'intervention avec détecteurs mobiles, non éligibles (= fonctionnement, rapidement amortis)



Etat des lieux de la gestion patrimoniale sur le bassin

Intérêt d'une bonne connaissance patrimoniale : prise de conscience de la nécessité de pratiquer le bon prix de l'eau

- Patrimoine du bassin : 340 000 km de réseaux AEP (34% du linéaire national) + 5,1 millions de branchements = 47 milliards d'euros, soit **600 M€** de travaux potentiels par an
- Enjeu financier par abonné LB, pour un amortissement de réseau AEP = 80 ans : 0,82€/m³ → *Enjeu financier lourd, pris en compte diversement sur le bassin, avec des pratiques d'amortissement très souvent insuffisantes*
- Poids du renouvellement rural >> urbain sur le bassin, accentué avec l'exode rural

ml/abonné	inconnu	< 25 ml/ab.	25-50	50-75	75-100	100-125	125-150	> 150 ml/ab.
Amortissement estimé au m ³ *	nc	< 0,48€	0,48€ à 0,88€	0,88€ à 1,29€	1,29€ à 1,70€	1,70€ à 2,10€	2,10€ à 2,51€	> 2,51€
Nombre communes	777	456	1 524	1 566	1 408	910	485	212
Population	706 137	4 666 322	3 736 246	1 969 183	1 009 984	468 827	214 306	75 567
Prix moyen m³ HT eau pot.	1,51 €	1,54 €	1,80 €	1,90 €	2,06 €	1,92 €	2,04 €	1,70 €

* : base = 80 ans, 100 m³/an

(amortissement moyen estimé réseaux AEP + branchements = 0,82€/m³)

Etat des lieux de la gestion patrimoniale sur le bassin

Evolution de la gestion patrimoniale sur le bassin Loire Bretagne :

➤ Meilleurs rendements nationaux à l'ouest du bassin : rareté de la ressource ayant entraîné une structuration et une gestion patrimoniale précoces

Massif Armoricain : Ressources ESU, rares, impactées par la pollution diffuse

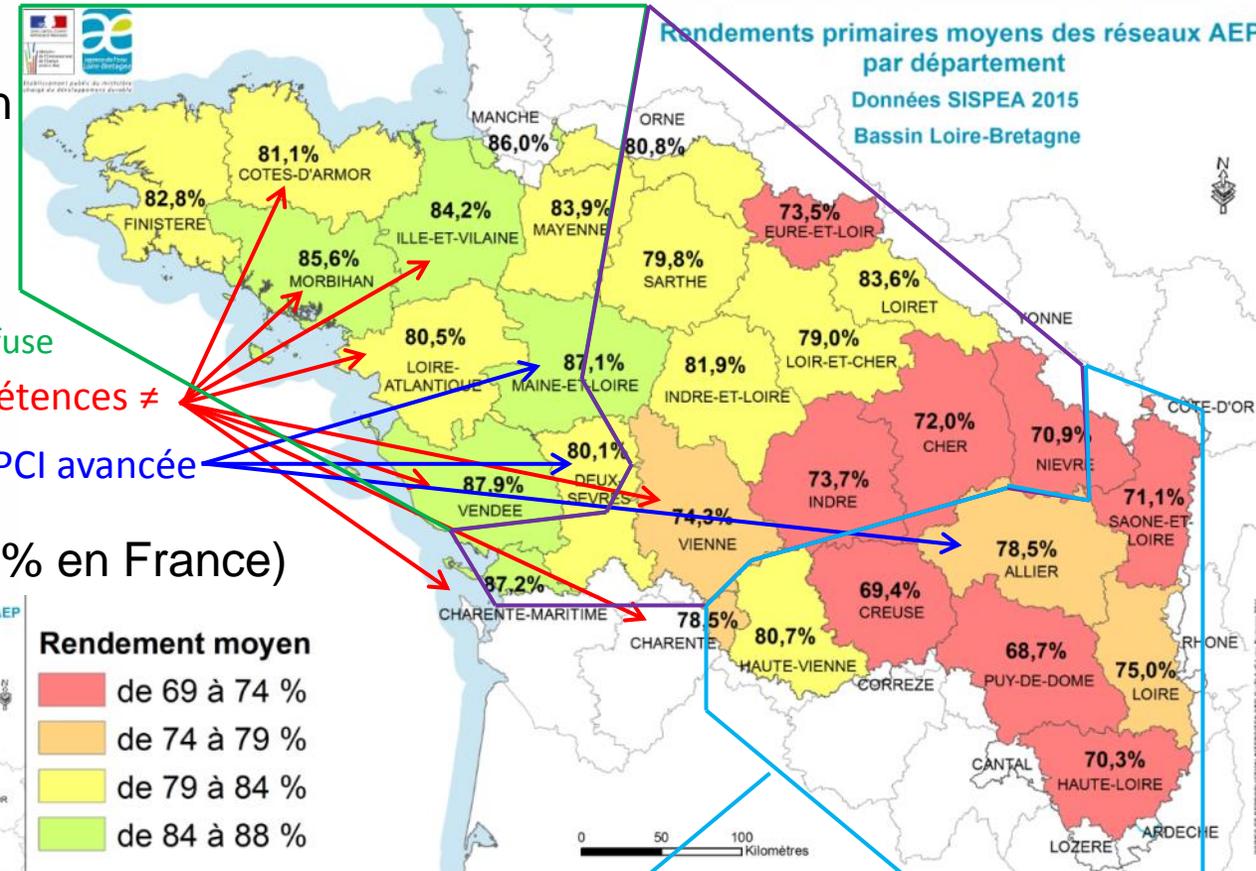
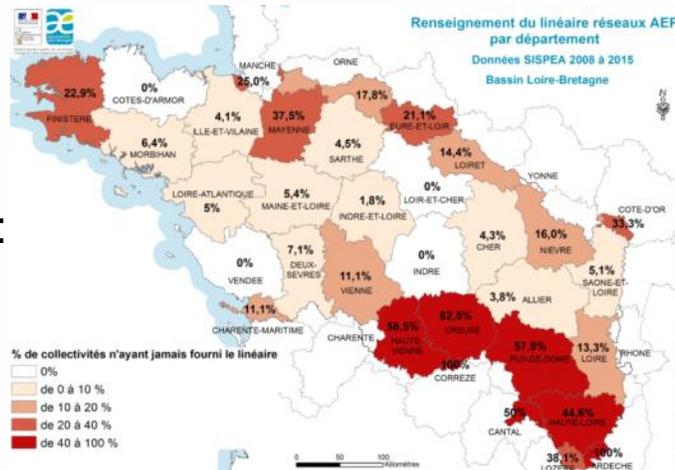
Syndicats départementaux à niveaux de compétences ≠

Structuration en grandes EPCI avancée

➤ Rendement primaire moyen bassin LB = 81,5% (77,5% en France)

➤ Rendement primaire Massif central faible, avec beaucoup de données manquantes :

Bassins sédimentaires : ressources très disponibles mais à rationaliser (ZRE au sud)



Massif Central : Multiples petites ressources, autres usages limités, mais subit le changement climatique

CYCL'EAU

1^{er} salon professionnel régional dédié à la gestion de l'eau en Loire
25&26 SEPTEMBRE VICHY PALAIS du LAC
www.cycleau-lesalon.org